

Image not found or type unknown



Règlement des droits d'utilisation à l'image pour un comédien

Par **aym**, le **19/04/2010** à **15:21**

Bonjour,

Dans le cadre du règlement des droits d'utilisation à l'image pour un comédien, en sus du règlement de la prestation qui fait l'objet d'une feuille de salaire, donc assujétis aux cotisations patronales et salariales,
mais quel est le contexte social et fiscal du règlement des droits à l'image,
à quels organismes les déclarer
et quelles sont les éventuelles taxes ou impôts à régler ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide